

S.I.V.O.S. d'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26/04/23 – 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE D'ARBOIS

SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

Nombre de délégués en exercice : 21	<u>PRÉSENTS :</u> M. JAILLET Marc, Mmes BRIOT-GAIDIOZ Cécile, JEANDENANS Jennifer, LAMY Alice, DUBOZ Catherine, MM. BRUNIAUX Philippe, DUGOIS Jean-Baptiste, MARTIN Aurélien, SOUDIER Jean-Gabriel, LÉGLISE Pascal, LABBEZ Alain, Mmes SARTORIS Sophie, ALRAN Marlène, MM. ROUSSEAUX Morgan, BUTHIAUX Damien, Mme MICHELIN Florine, M. LIÉVIN David, Mme DUROCHÉ Michelle, M. LAURENT Éric, Mme LE DÛ Isabelle, M. CESNARD Pierre
Nb de délégués présents participants au vote : 21	
Date de convocation : 17/04/2026	<u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</u> M. LABBEZ Alain

Délibération N° 07 :

Désignation des membres au Conseil d'Ecole

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et L.2121-21 ;

VU le Code de l'éducation, notamment ses dispositions relatives à la composition et au fonctionnement du conseil d'école ;

CONSIDERANT que le SIVOS d'Arbois exerce la compétence scolaire pour les écoles concernées ;

CONSIDERANT qu'il appartient au comité syndical de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant appelés à siéger au conseil d'école ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que les conditions de validité de la séance sont réunies ;

CONSIDERANT que le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, a décidé de ne pas recourir au scrutin secret et de procéder à la désignation à main levée ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide

- **DE DÉSIGNER** en qualité de représentant titulaire au conseil d'école : Mme DUBOZ Catherine
- **DE DÉSIGNER** en qualité de représentant suppléant : M. MARTIN Aurélien
- **DE RAPPELER** que Madame la Présidente du SIVOS est membre de droit au Conseil d'Ecole
- **DE DIRE** que les intéressés sont désignés pour représenter le SIVOS d'Arbois au conseil d'école, jusqu'au prochain renouvellement du comité syndical ou dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

.../...

Résultat du vote : Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Arbois, 30 avril 2026

La Présidente,



Cécile BRIOT-GAIDIOZ

Le Secrétaire de Séance,

Alain LABBEZ

Transmission en préfecture le : 05/05/2026

Affichage le : 05/05/2026

Certifiée exécutoire le : 05/05/2026